

« Et quand la paix fui faile entre eux (les Visconli) el le marquis, les aucuns de ces compagnies (de ces Routiers) qui avoient assez gagné el qui étoient tannés (fatigués) de guerroyer retournèrent en leurs nations. Mais la plus grande partie se mirent à mal faire et retournèrent en France. Dont il advint que messire Seguin de Batefol, qui s'étoit tenu tout le temps en sa garnison de'Ause (Anse) sur la Saône, pril, embla el échella (pril d'&ssaul) une bonne cité en Auvergne que on dit Briode (Brioude) et sied sur la rivière d'Allier (1). Si se linl là dedans plus d'un an et la fortifia tellement qu'il ne douloit (redoutait) nul homme el couroit tout le pays d'environ jusqu'au Puy, Clermont, Riom, la Case-Dieu, (la Chaise-Dieu) et toute la terre le comlc dauphin (2) qui étoil pour le temps hôstagier (en otage) en Angleterre, et y fit durement de grands dommages. »

(1) La chronique de Montpellier assigne la date du 13 septembre 1363, à la prise de Brioude. Cette chronique porte la prise d'Anse par Seguin de Badefol, à la fin de novembre 1364. M. Allut dit : Vers la Toussaint 1364, d'après un titre provenant des anciennes archives du Chapitre de Saint-Jean, et déposé aujourd'hui aux archives du Rhône ; il me semble difficile d'admettre cette date de 1364 pour la prise d'Anse. Après la bataille de Brignais, la ville et le château d'Anse ne pouvaient résister aux Routiers, et ils n'auraient pas attendu jusqu'au mois de novembre 1364 pour s'emparer de ce point important. Le récit de Froissart est d'ailleurs tellement circonstancié qu'on ne peut guère croire qu'il ait commis une erreur en disant que Seguin de Badefol s'empara de la ville d'Anse, peu de temps après la bataille de Brignais. Je présume que cette date de 1364 provient d'une erreur de copiste, et c'est peut-être à ce document que la Chronique de Montpellier a emprunté la même date.

(2) Le dauphiné d'Auvergne. — Ce territoire comprenait une petite partie de l'Auvergne ; Issoire en était la capitale ; elle portait le nom de dauphiné d'Auvergne parce que, dans le douzième siècle, Guillaume VII, qui eut ce territoire en partage, après un accord fait avec Guillaume VIII, son oncle, comte d'Auvergne, prit le titre de dauphin, comme descendant des dauphins de Viennois.